



Carlo DI ANTONIO
Ministre wallon
en charge de
l'Environnement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« LES MAUVAIS GESTES NE SERONT JAMAIS TENDANCE »

Nouvelle campagne contre des mauvaises habitudes, source de malpropreté

6 novembre 2018 – Le trio « mégot, chewing-gum, petit emballage » est au centre de la nouvelle campagne de propreté publique lancée cette semaine par l'asbl Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre. L'objectif est de lutter contre des petits gestes quotidiens – comme jeter son mégot par terre – devenus au fil du temps des automatismes inconscients. Car ces petits déchets, mis bout à bout, polluent grandement nos rues, bords de route et l'environnement au sens large.

Une nouvelle campagne de sensibilisation à la propreté publique a débuté ce lundi 5 novembre en Wallonie à l'initiative de l'asbl Be WaPP. La campagne durera trois semaines et cible les petits gestes du quotidien devenus, au fil du temps, des automatismes dont l'auteur ne se rend même plus compte.

« Cracher son chewing-gum, balancer son mégot par terre, jeter un papier ou une canette par la fenêtre de la voiture : des gestes qui pour certains peuvent paraître anodins, mais que l'on doit condamner fermement. Il est grand temps que ces petits gestes deviennent socialement inacceptables », détaille Benoit BASTIEN, Responsable de l'asbl Be WaPP.

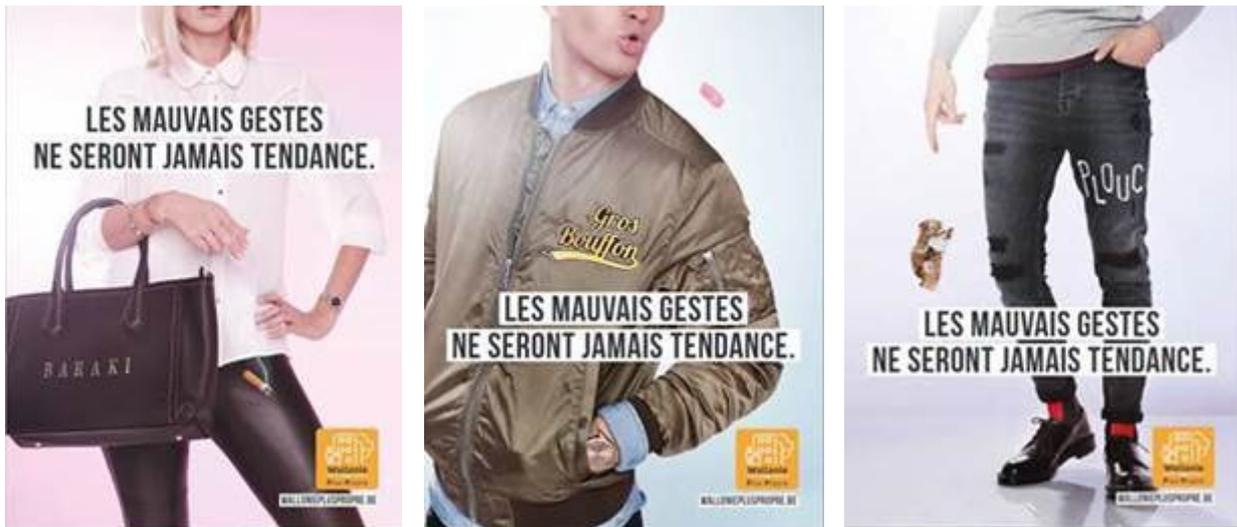
MOI, BARAKI ? JAMAIS !

Cette nouvelle campagne de sensibilisation à la propreté publique qui volontairement se démarque du 'politiquement correct' est proposée **du 5 au 25 novembre** de la façon suivante:

- 400 affiches dans les abribus wallons ;
- une centaine de bus arborant les visuels de la campagne dans toute la Wallonie ;

- 3 spots de 20 secondes, chacun répétés sur les ondes radio ([spot 1](#) ; [spot 2](#) ; [spot 3](#)) ;
- [1 vidéo en bande annonce](#) d'autre publication sur le web.

Le ton de cette campagne est très direct et joue sur le décalage entre le côté « élégant et tendance » des auteurs des incivilités, et leur comportement qui fait d'eux des citoyens d'un genre un peu particulier : « Baraki », « Gros bouffon », « Plouc » et « Crétin ».



Le maintien de la propreté publique représente un coût élevé pour les autorités publiques (communes, provinces, région...). On parle d'un ordre de grandeur de **20 euros par habitant par an**. Outre cet aspect économique, la malpropreté engendre également des impacts sociétal et environnemental non négligeables.

Bon à savoir : depuis 2016, jeter un mégot, un chewing-gum ou une canette par terre est un geste qui peut être sanctionné par une **amende de 100 euros**. Alors, mieux vaut mettre ses déchets à la poubelle que de jeter son argent à la poubelle !

CONTACTS PRESSE

Be WaPP : 0475 99 95 63 - valerie.cartiaux@bewapp.be

A PROPOS DE WALLONIE PLUS PROPRE

Sous le label générique "Wallonie Plus Propre" (www.walloniepluspropre.be), l'asbl Be WaPP, développe un plan d'actions en lien avec le cahier 5 relatif à la propreté publique du Plan wallon des Déchets-Ressources et contribue à sa mise en œuvre. Elle est le fruit d'un accord de partenariat signé le 1er février 2016 entre le Ministre wallon de l'Environnement et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge (Fost Plus, FEVIA et Comeos). Cet accord vise à prévenir et à réduire les incivilités ayant un impact négatif sur la propreté publique et le cadre de vie en Wallonie, notamment les abandons de déchets dans l'espace public.